

Le barrage du Grand-Assaut va disparaître



Après avoir fonctionné près de 20 ans, le barrage va disparaître.

Créé en 2002, le barrage dit du Grand-Assaut vit ses derniers moments et va disparaître dans les mois à venir. Cet effacement s'impose suite au classement de la rivière Blaise en catégorie 2. Ce classement, défini par arrêté, porte l'obligation de rétablir la continuité écologique permettant le franchissement des poissons et des sédiments.

Afin de concrétiser les études en cours, une réunion s'est tenue, jeudi 29 octobre, à proximité du Grand-Assaut. Ont participé Joël Agnus, président du Syndicat mixte du bassin de la Marne et de ses affluents (SMBMA), accompagné par son vice-président Jean-Yves Marin, Denis Lalevée et Fabrice Cautrup, respectivement directeur et gardien de la rivière du SMBMA, Bruno Molte, maire de Brousseval, Laurent Gouverneur, maire de Montreuil-sur-Blaise et conseiller départemental,



De nombreux points ont été éclaircis au cours de cette réunion.

d'un parcours pédagogique. A ces équipements, il devra être adjoind une ressource de substitution de réserve incendie.

Comme l'a souligné le technicien d'ISL, le projet ne se limite pas à l'enlèvement du clapet et doit également permettre de restituer un effet naturel à la rivière. Pour redonner vie au cours d'eau, la largeur du lit sera réduite à 4 m avec création d'une banquette à partir des graviers récupérés, ce qui au final recréera un méandre naturel.

WASSY

Correspondant du journal : André Michel, au 06.63.57.08.32 ; courriel : ihumamichel@gmail.com
URGENCES Pharmacie de garde : tél. 3237 (0,25 € TTC/mm) ou 3237.fr ou lepharmacien.fr (gratuit).
Gendarmerie : tél. 03.25.55.30.17.

Des avis divergents

Pour Bruno Molte, maire de Brousseval, ce projet est en adéquation avec la demande de la commune qui a cautionné l'effacement du barrage en abandonnant son droit d'eau.

Comme il l'a précisé, les personnes concernées ont été informées au cours d'une réunion publique qui s'est tenue il y a quelques semaines. Pour lui, l'important c'est de refaire une rivière poissonneuse, notamment en truites sauvages, ce qui sera un plus pour alimenter le parcours pédagogique qui sera créé. Le maire de Brousseval a émis le souhait que ce soit une entreprise locale qui soit retenue.

Pour le maire de Montreuil, Laurent Gouverneur, qui n'a rien contre le choix de la municipalité de Brousseval qui reste souveraine, l'approché est quelque peu déferente. Comme il l'a souligné, la loi visant à supprimer les ouvrages est issue de la loi sur l'eau de 2006 et du Grenelle de l'environnement

et met en avant la continuité écologique (poissons et sédiments).

Ce qu'il regrette c'est que cette loi ne tient aucun compte de l'intérêt patrimonial ni de la vie des villages riverains. Sans incriminer le SMBMA, qui œuvre avec les cartes qu'on lui donne, Laurent Gouverneur déplore qu'une fois de plus la balance penche du côté financier ; et de préciser : - *Un effacement d'ouvrage est financé à 90 % alors que des travaux d'entretien du vannage n'ouvrent droit à aucun financement.* -

C'est pourquoi il insiste sur la nécessité, par le législateur, de corriger cette loi sans attendre dix ou quinze ans pour s'apercevoir que des erreurs ont été faites.

Au cours de la réunion, Laurent Gouverneur a été rassuré car les travaux connexes liés à ce projet ne devraient pas impacter le captage de Montreuil et devraient garantir les travaux à mesure pédagogique.

Don du sang

La prochaine collecte de dons du sang sera organisée mardi 3 novembre, de 15 h à 18 h 30, à la salle polyvalente, rue de la Gare à Brousseval. Compte tenu des besoins toujours croissants, il est souhaitable que tous ceux qui sont en capacité de le faire participent à cette action.

JHM annonces
 www.jhm-annonces.fr
Les Petites Annonces locales sont sur
www.jhm-annonces.fr